

# L'encouragement précoce, un instrument efficace

**Luzia Tinguely**, Université de Fribourg

**Claudia Meier Magistretti**, Haute école spécialisée de Lucerne

**Catherine Walter-Laager**, Ville de Zurich

**Sarah Rabhi-Sidler**, Haute école spécialisée de Lucerne

Les enfants de familles défavorisées bénéficient d'un encouragement précoce de qualité. Un nouveau guide aide les institutions publiques et privées à concevoir, mettre sur pied, développer et évaluer des offres dans ce domaine.

L'encouragement précoce, qui a fait ses preuves dans de nombreux pays, est considéré aujourd'hui comme l'un des principaux instruments de lutte contre la pauvreté et les inégalités persistantes qui en découlent pour les individus et les groupes de population. L'Office fédéral des assurances sociales met donc l'accent sur cet outil dans son Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté. Désireux d'identifier les facteurs d'efficacité des offres d'encouragement précoce destinées aux enfants socialement défavorisés et à leurs parents, il nous a confié la réalisation d'une étude, suivie de l'élaboration d'un guide destiné aux professionnels, guide qui présente les critères de bonnes pratiques pour la Suisse.

Nous nous sommes fondées sur une méta-analyse de plus de 1500 travaux scientifiques publiés en Suisse et à l'étranger pour consigner et résumer dans un rapport les principaux

résultats sur l'efficacité des mesures d'encouragement précoce, en prêtant une attention particulière aux paramètres concernant les enfants de familles socialement défavorisées (Walter-Laager / Meier Magistretti 2016). Sur la base de ces données, nous avons rédigé un guide pratique (cf. graphique **G1**) à l'intention des institutions actives dans le domaine et des organismes dont elles dépendent. Nous y présentons les critères de bonnes pratiques pour les offres d'accompagnement de la maternité<sup>1</sup>, l'éducation et l'accueil extra-familial (structures d'accueil de jour, groupes de jeu ou familles de jour) et les programmes de visite à domicile (Meier Magistretti / Walter-Laager 2016). Pour ce faire, nous avons pondéré les résultats

<sup>1</sup> On entend par *accompagnement de la maternité* le suivi et la prise en charge des familles pendant la grossesse et après la naissance de l'enfant.

## Démarche d'élaboration du guide

G1



tats de la revue bibliographique et classé les facteurs d'efficacité en trois groupes (effets amplement prouvés, effets suffisamment prouvés et effets encore peu prouvés), avant d'en faire un condensé par thème et d'en tirer des critères de bonnes pratiques. Lors de trois ateliers, nous avons soumis ces critères à des experts des trois régions linguistiques de Suisse. Ces derniers en ont débattu de manière approfondie afin d'en vérifier la praticabilité, l'utilité, la faisabilité et l'importance ; ils les ont aussi complétés par des critères provenant des enseignements tirés de leur pratique. Ces apports sont venus compléter le guide, avant d'être examinés et approuvés lors d'un quatrième colloque national.

**CONDITIONS À REMPLIR POUR DES OFFRES DE QUALITÉ** L'encouragement précoce se limite trop souvent à des activités (socio-)pédagogiques. Or, pour être efficace, il doit passer par une pratique globale et transversale, qui com-

prend des activités relevant du domaine social, de la santé, de la famille et de l'éducation. Par ailleurs, les objectifs et axes de travail doivent faire l'objet de remises en question régulières : jusqu'ici, les spécialistes ont en effet encore trop peu débattu du bien-fondé et du rôle de l'encouragement précoce. Les éthiciens estiment que pour constituer un réel soutien – et pas une simple normalisation en fonction des attentes de la société p. ex. – l'encouragement précoce doit se fonder sur les principes des droits de l'homme et des droits de l'enfant, ouvrir le champ des possibles pour les enfants et améliorer leur qualité de vie subjective. Les parents jouant un rôle déterminant en la matière, il est indispensable de renforcer également leurs compétences et leurs ressources, afin qu'ils puissent accompagner leurs enfants dans leur développement et dans l'acquisition des habiletés requises. De plus, pour éviter toute stigmatisation, on attend aussi des professionnels qu'ils optent pour des stratégies fondées sur les res-

sources des individus plutôt que sur leurs déficits. Enfin, les familles socialement défavorisées ayant moins recours aux offres d'encouragement précoce que les autres familles, il incombe aux professionnels (sages-femmes, médecins, personnel des services de conseil aux parents, etc.) de les aider à trouver des activités répondant à leurs besoins et à en tirer tout le profit voulu, et cela durant la grossesse et les premières années de vie de l'enfant déjà.

**CRITÈRES GÉNÉRAUX DE BONNES PRATIQUES** Si toutes les familles, et donc tous les enfants, peuvent en principe tirer profit d'offres de qualité dans le domaine de l'encouragement précoce, cet instrument se révèle particulièrement bénéfique pour les enfants de familles socialement ou culturellement défavorisées. Quelle que soit l'offre concernée, les études montrent toutefois très clairement que l'encouragement précoce doit être de très bonne qualité pour avoir l'effet escompté sur le développement de l'enfant et même – ce qui ne manquera pas de surprendre – pour ne pas se révéler contreproductif.

La mère (ou le père, pour autant que l'on dispose d'études sur le sujet) reste la figure centrale pour le développement de l'enfant : c'est en effet l'éducation qu'il reçoit d'elle qui détermine le plus le développement de l'enfant. L'encouragement précoce doit donc aussi nécessairement comprendre des mesures visant à renforcer les compétences des parents et à préserver leur santé. Cela peut passer par la prévention de maladies particulièrement susceptibles d'entraver le développement de l'enfant (dépression du père ou de la mère, p. ex.) ou par une démarche intégrée de promotion de la santé : il s'agit pour l'essentiel d'aider les parents à considérer leurs tâches (éducatives notamment) comme des défis positifs, à se montrer à la hauteur et à chercher du soutien lorsqu'ils sont dépassés.

**BONNES PRATIQUES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MATERNITÉ** La période qui va de la grossesse à la deuxième année de vie de l'enfant et qui englobe la naissance et la période postnatale n'est pas encore systématiquement considérée comme faisant partie intégrante de l'encouragement précoce, bien qu'elle soit déterminante pour les développements futurs de l'enfant, voire même pour toute sa vie. Répondre aux besoins des mères, des bébés, des enfants en bas âge et de leurs familles en proposant des offres de qualité

a donc toute son importance. Les femmes devraient toutes avoir facilement accès à un suivi de grossesse et de naissance axé sur la relation et assuré si possible par le même groupe de professionnels, mais cela n'est, tant s'en faut, pas encore le cas partout. Le suivi actuel est plutôt exclusivement de type médical et peut avoir des conséquences négatives, en particulier pour les femmes ayant eu des accouchements difficiles et pour leurs enfants. Il serait donc judicieux, à la naissance d'un enfant, de faire systématiquement bénéficier sa famille d'un suivi à domicile à bas seuil : les études montrent que ce genre d'accompagnement diminue le taux d'hospitalisation des nourrissons, augmente les compétences éducatives des parents et améliore les capacités adaptatives de l'enfant. Il est aussi indispensable que les professionnels aiguillent vers des services spécialisés les mères d'enfants en bas âge présentant des retards de développement, des maladies chroniques ou d'autres problèmes, et cela dès qu'ils observent chez elles une augmentation du stress (et sans attendre qu'elles soient déjà malades, p. ex.). Les sages-femmes, les services de conseil pour parents et les autres professionnels qui suivent les familles durant les premières années de vie de l'enfant devraient être particulièrement attentifs à tout indice d'épuisement ou de stress chez les mères, prendre ces signes au sérieux et faire en sorte que les mères concernées bénéficient à temps des aides nécessaires.

**BONNES PRATIQUES DANS L'ÉDUCATION ET L'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL** La fréquentation d'une structure d'éducation ou d'accueil de qualité (structure de jour, groupe de jeu ou famille de jour) stimule l'apprentissage et le développement général de l'enfant. Ici aussi, la qualité est déterminante et résulte de l'interaction de plusieurs facteurs. Pour que l'enfant ait la possibilité d'assouvir ses besoins en expérimentations diverses, la structure doit proposer un univers de jeu et d'apprentissage socialement et matériellement stimulant. Les espaces extérieurs ont là toute leur importance : ils doivent être variés et comprendre des buissons et des arbres afin de permettre aux enfants de découvrir toutes sortes de mouvements. Pour offrir une éducation et un accueil de qualité, il faut prévoir des groupes stables et des taux d'encadrement suffisants (idéalement 1:3). En effet, les groupes de taille modeste présentent le double avantage de favoriser le bien-être des

## Extrait du guide : critères de bonnes pratiques dans le domaine de l'encouragement précoce

T1

**Critère 1** au niveau organisationnel :

Les offres d'encouragement précoce aident les parents dans leurs compétences à réfléchir sur leurs tâches (éducatives), à savoir les maîtriser et à les considérer comme des défis positifs. (2)

**Indicateurs**

Les offres destinées aux familles socialement défavorisées sont conçues de manière à soutenir tant les enfants que les parents.

Elles visent surtout à permettre aux parents de réfléchir sur leurs tâches éducatives et de les maîtriser, tout en renforçant leur engagement auprès de leurs enfants.

Des offres spécifiques adaptées sont proposées aux familles dans lesquelles les parents ou les enfants souffrent de problèmes de santé physique ou psychique.

Les offres destinées aux familles socialement défavorisées sont aménagées compte tenu des idées et des besoins des enfants et des parents ; elles laissent aux professionnels, aux parents et aux enfants des marges décisionnelles adéquates.

	Rempli	Partiellement rempli	Pas rempli
Les offres d'encouragement précoce aident les parents dans leurs compétences à réfléchir sur leurs tâches (éducatives), à savoir les maîtriser et à les considérer comme des défis positifs. (2)	■	■	■
<b>Indicateurs</b>			
Les offres destinées aux familles socialement défavorisées sont conçues de manière à soutenir tant les enfants que les parents.	■		■
Elles visent surtout à permettre aux parents de réfléchir sur leurs tâches éducatives et de les maîtriser, tout en renforçant leur engagement auprès de leurs enfants.	■		■
Des offres spécifiques adaptées sont proposées aux familles dans lesquelles les parents ou les enfants souffrent de problèmes de santé physique ou psychique.	■		■
Les offres destinées aux familles socialement défavorisées sont aménagées compte tenu des idées et des besoins des enfants et des parents ; elles laissent aux professionnels, aux parents et aux enfants des marges décisionnelles adéquates.	■		■

Source : Meier Magistretti / Walter-Laager 2016a.

enfants en bas âge et de permettre aux éducateurs d'instaurer plus facilement des relations positives, rassurantes et respectueuses, et ces effets positifs profitent non seulement aux enfants en très bas âge, mais aussi aux 3 à 5 ans. Les structures d'éducation et d'accueil extrafamilial doivent aussi pouvoir compter sur du personnel bien formé et compétent. Dans ce domaine, même de brèves formations destinées aux mamans de jour ont montré leur efficacité lorsqu'elles comprennent des séquences vidéo p. ex., sont interactives et permettent les échanges entre participantes. Les formations, et le coaching en particulier, s'avèrent également utiles à tous les autres intervenants : un professionnel bien formé proposera des univers d'apprentissage plus riches, fera preuve d'une plus grande sensibilité envers les enfants et leur prodiguera un meilleur soutien émotionnel qu'une personne peu qualifiée. Les professionnels capables d'identifier le stade d'apprentissage et de développement des enfants sont à même d'adapter leur soutien, de rendre les expériences de jeu et d'apprentissage plus stimulantes et plus riches et d'entretenir des relations plus fructueuses avec les parents. Ce dernier élément a aussi fait ses preuves pour bâtir une relation de confiance

avec des parents méfiants ou peu présents. Une autre pratique efficace consiste à permettre aux parents de participer à la vie quotidienne de l'institution. Il existe ici différentes options : entretiens et discussions divers ou encore ouverture des locaux non seulement aux enfants pris en charge, mais aussi aux autres membres de la famille.

Un autre facteur important est celui du temps passé dans la structure, qui doit être adapté pour produire les effets recherchés. En particulier, l'apprentissage d'une deuxième langue est directement lié au nombre d'heures passées dans une structure d'éducation et d'accueil extrafamilial. Les enfants qui fréquentent au moins cinq heures par semaine une crèche ou un groupe de jeu disposant d'un programme ad hoc d'apprentissage de la langue améliorent déjà nettement leurs compétences linguistiques. Les effets augmentent avec les heures passées dans la structure, la durée idéale étant de 20 heures par semaine.

**BONNES PRATIQUES DANS LES PROGRAMMES DE VISITE À DOMICILE** Pour être efficaces, les programmes de visite à domicile ne peuvent se limiter à de simples visites chez la famille concernée, mais doivent comprendre d'autres

activités visant des objectifs bien définis : formation des parents, groupes parentaux, soutien et conseils, encouragement à exercer diverses activités, gestion de cas et promotion de la santé des enfants ainsi que suivi régulier du développement de ces derniers. Ils doivent être menés sur le long terme, par des personnes ayant suivi une formation spécifique (surtout lorsqu'il s'agit d'accompagner des familles comprenant des enfants de moins de 18 mois) : ces professionnels assurent un suivi sur plus d'une année en général, poursuivent des objectifs définis et adaptés à la famille prise en charge, et participent régulièrement à des supervisions ou des interventions, qui stimulent leurs réflexions. Ils aident les parents à rendre stimulant le cadre de vie des enfants et à l'adapter à l'âge de ces derniers. En collaborant avec les parents, ils créent des relations respectueuses et valorisantes, fondées sur la confiance via un accompagnement qualifiant ; ils travaillent aussi sur les interactions entre parents et enfants, surtout lorsque ceux-ci sont en bas âge. Dans l'idéal, les programmes de visites à domicile bâtissent des ponts et aident les familles à se créer un réseau social et à s'intégrer, notamment au sein de leur quartier. De plus, leur personnel dispose de compétences interculturelles et travaille au besoin avec des médiateurs interculturels.

**STRUCTURE ET UTILITÉ DU GUIDE** Le guide présente les critères de bonnes pratiques fondés sur les résultats de la revue bibliographique menée pour les trois domaines ; il prend en compte des paramètres essentiels, tels que les structures de l'organisation, les qualifications du personnel ou la participation des parents (cf. tableau T1). Afin de conférer une utilité pratique aux brefs textes scientifiques du guide, le lecteur y trouvera également une liste des critères empiriques couplés à leurs indicateurs, avec une liste de contrôle. Ces critères sont conçus comme des pistes de réflexion et des repères pour les groupes cibles auxquels est destiné le guide. Les institutions et les professionnels n'ont cependant pas toujours la possibilité de concevoir une offre qui respecte tous les indicateurs d'un critère : dans ce cas, nous recommandons de définir des objectifs réalistes qui permettent de progresser par petites étapes, le but étant de s'approcher au plus près des critères retenus. Tous les professionnels et institutions qui tiennent à proposer des programmes d'encouragement précoce de qualité disposent avec ce guide d'un ins-

trument de conception, de mise sur pied, d'évaluation et de développement validé scientifiquement. ■

---

#### BIBLIOGRAPHIE

Meier Magistretti, Claudia; Walter-Laager, Catherine (2016) : *Pratiques efficaces en matière d'encouragement précoce. Critères empiriques pour l'aménagement d'offres d'encouragement précoce destinées principalement aux enfants issus de familles socialement défavorisées* [Berne : OFAS] : [www.contre-la-pauvrete.ch](http://www.contre-la-pauvrete.ch) > Age préscolaire et scolaire > Encouragement précoce.

Walter-Laager, Catherine; Meier Magistretti, Claudia (2016) : *Wirksamkeitsstudien zur Frühen Förderung im Überblick* (en allemand, avec résumé en français) ; [Berne : OFAS]. Aspects de la sécurité sociale. Rapport de recherche n° 6/16 : [www.ofas.admin.ch](http://www.ofas.admin.ch) > Documentation > Publications > Rapports de recherche.

---

#### Luzia Tinguely

Master en sciences, collaboratrice scientifique au Centre universitaire pour l'éducation de la petite enfance de l'Université de Fribourg (ZeFF). [luzia.tinguely@unifr.ch](mailto:luzia.tinguely@unifr.ch)

#### Dr phil. Claudia Meier Magistretti

Directrice de recherche et professeur à l'Institut de pédagogie sociale et de formation de la Haute école spécialisée de Lucerne – Section travail social. [claudia.meiermagistretti@hslu.ch](mailto:claudia.meiermagistretti@hslu.ch)

#### PD Dr habil. Catherine Walter-Laager

Responsable du domaine *Frühkindliche Bildung* auprès du Département de l'éducation et du sport de la Ville de Zurich. [catherine.walter@zuerich.ch](mailto:catherine.walter@zuerich.ch)

#### Sarah Rabhi-Sidler

Lic. rer. soc., collaboratrice scientifique à l'Institut de pédagogie sociale et de formation de la Haute école spécialisée de Lucerne – Section travail social. [sarah.rabhi-sidler@hslu.ch](mailto:sarah.rabhi-sidler@hslu.ch)